



la ligne syndicale claire

LETTRÉ OUVERTE À MADAME MARIANNE BINST DIRECTRICE GÉNÉRALE DE SANTÉCLAIR

Paris, le 11 mai 2015

Madame Marianne BINST
Directrice Générale
Santéclair
78, boulevard de la République
92514 BOULOGNE BILLANCOURT Cedex

Lettre ouverte

Madame la Directrice Générale,

Vous ne bâillonneriez jamais la profession !

L'UJCD revendique et défendra toujours la liberté de penser, la liberté d'expression, la liberté d'action syndicale. Ce sont les fondements de notre démocratie et nous continuerons notre action ! Certes, le droit vous autorise à déposer des plaintes contre qui bon vous semble, mais ne croyez pas un seul instant que ces procédures intimideront la représentation syndicale et ordinaire de la chirurgie dentaire.

À l'heure où nos conseils de l'Ordre, les sièges de nos syndicats, les cabinets de nos responsables professionnels sont perquisitionnés avec l'appui des forces de l'ordre, nous ne pouvons plus nous taire.

Croyez-vous que les plaintes que vous déposez servent votre cause ? Il n'en est rien ! Dans le meilleur des cas, vous découragerez les chirurgiens-dentistes qui ont contracté avec Santéclair de continuer à travailler avec vous, et vous détruirez le réseau que vous tentez de mettre en place. La réalité est que vous allez réussir à unir l'ensemble des responsables de notre profession, pour qu'ils parlent d'une seule voix pour convaincre nos mandants à vous fuir.

Vous affirmez défendre nos patients, mais avez-vous conscience qu'en réalité vous les incitez à rompre le lien de confiance qu'ils ont tissé avec leur praticien depuis parfois de longues années, en leur proposant de faire réaliser leurs prothèses chez un chirurgien-dentiste de votre réseau sur le seul critère financier ?

Vous vous trompez de combat. Si vraiment vous souhaitiez servir les intérêts de nos patients, vous seriez à nos côtés pour exiger des pouvoirs publics qu'ils se décident enfin à mettre en œuvre l'indispensable réforme de notre exercice professionnel. Pourquoi ne mettez-vous pas la même énergie à exiger que les chirurgiens-dentistes ne soient plus méprisés par nos décideurs ? Ces derniers nous imposent de dispenser des actes de soins et de chirurgie en nous les faisant honorer à perte, alors qu'ils représentent plus de 70 % de notre temps d'activité.

Madame, vous ne nous bâillonneriez jamais. Tant que les conditions économiques de notre exercice mettront à mal notre éthique professionnelle, l'UJCD ne se taira jamais. L'UJCD ne cessera jamais de dénoncer haut et fort que, même s'ils sont légaux, les réseaux que vous tentez de mettre en place portent atteinte à notre déontologie car, en dressant nos concurrents et nos confrères les uns contre les autres, ces réseaux ruinent la confraternité, socle de notre éthique professionnelle.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de mes salutations distinguées.

Philippe DENOYELLE,
Président UJCD-Union dentaire.

Contact presse : Osez Abuser - Tél. : 06 19 45 68 29 ■ Mail : severine@osezabuser.com